Envoyé en préfecture le 29/10/2025

Reçu en préfecture le 29/10/2025

ID: 094-219400769-20251029-AR_811_2025-AR





VILLE DE VILLEJUIF DEPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE - ARRONDISSEMENT DE L'HAY-LES-ROSES

ARRÊTÉ DU MAIRE

OBJET: ARRÊTÉ PORTANT DELEGATION TEMPORAIRE DE SIGNATURE À MADAME ANNE-GAËLLE LEYDIER, PREMIERE ADJOINTE AU MAIRE

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE VILLEJUIF,

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L. 2122-18 ;

VU la délibération n°007 2020 portant élection du Maire de Villejuif;

VU la délibération n°009_2020 portant élection des adjoints et des adjoints de guartier :

VU la délibération DEL2025_143 du Conseil municipal du 15 octobre 2025, autorisant l'acquisition de divers lots au sein de la copropriété située 81 avenue de Paris à Villejuif, cadastrée section B numéro 143;

CONSIDÉRANT qu'il importe d'assurer la continuité de la gestion des affaires communales pendant les absences de Monsieur le Maire,

ARRÊTE:

ARTICLE 1 : Délégation temporaire de signature est accordée à Madame Anne-Gaëlle LEYDIER, Première adjointe au Maire, le mercredi 12 novembre 2025 pour la signature de l'acte notarié suivant :

Acquisition de divers lots au sein de la copropriété située 81 avenue de Paris à Villejuif, cadastrée section B numéro 143...

ARTICLE 2 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Melun situé 43, rue du Général de Gaulle 77008 MELUN cedex - dans un délai de deux mois à compter de son affichage.

Fait à Villejuif, 2 8 0CT. 2025

Pierre GARZON

Maire

Conseiller départemental du Val-de-Marne

Hôtel de Ville Esplanade Pierre-Yves Cosnier 94807 Villejuif Cedex Tél: 0145592000